

Débats des Communes

QUATRIÈME SESSION—NEUVIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, 1er juin 1904.

La séance est ouverte à trois heures.

INTERPELLATIONS.

PONT NAPOLEON SUR LE CANAL LACHINE.

M. RIVET :

1. Le gouvernement a-t-il donné ordre au sous-ministre des Chemins de fer de s'enquérir des causes du retard apporté aux travaux du pont Napoléon sur le canal Lachine ?

2. Dans l'affirmative, ledit sous-ministre a-t-il fait un rapport à ce sujet ?

3. Dans l'affirmative, quelle est la nature de ce rapport ?

4. Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures nécessaires pour amener l'exécution immédiate de ces travaux ?

Le PREMIER MINISTRE : Je crois que le département des Chemins de fer s'occupe de cette question, mais je ne saurais donner aujourd'hui les renseignements exacts que demande mon honorable ami.

SALLE D'EXERCICE MILITAIRE A SAINT-JEAN, N.-B.—EMPLACEMENT.

M. DANIEL :

1. Le ministre de la Milice, ou quelque autre membre du gouvernement, a-t-il autorisé quelque officier de la milice ou autre personne de Saint-Jean, N.-B., à obtenir une promesse de vente de la propriété Chipman ou autre terrain dans cette ville en aucun temps, dans le but d'y construire une nouvelle salle d'exercice militaire ?

2. Dans l'affirmative, cette préférence a-t-elle été obtenue, et quel a été le prix fixé ?

3. Un officier du génie a-t-il été envoyé à Saint-Jean, N.-B., en aucun temps au cours des quatre dernières années, pour faire un rapport sur ladite propriété Chipman et autres emplacements ?

4. Dans l'affirmative, quelle est la nature de son rapport ?

5. Est-ce l'intention du gouvernement de construire une nouvelle salle d'exercices militaires à Saint-Jean, N.-B. ?

6. Dans l'affirmative, quand cette construction sera-t-elle commencée, et sur quel emplacement ?

Le MINISTRE DE LA MILICE :

1. Non, pas le ministre de la Milice.

2. (a) On a fait rapport qu'il avait été obtenu une promesse de vente ; (b) Le député ne sait pas quel prix on a demandé pour

toute la propriété, mais on a demandé \$3,250 pour le petit lopin sur lequel la maison est construite.

3. Oui.

4. L'ingénieur en chef du département s'est rendu à Saint-Jean pour faire rapport au sujet de plusieurs emplacements qu'on avait en vue d'obtenir et qui n'appartenaient pas au gouvernement. Il a recommandé la propriété Chipman qui se trouvait parmi ces emplacements. Il n'a pas dit si cet emplacement devait être préféré à celui de la salle d'exercice actuelle.

5. Oui.

6. Cette question est à l'étude.

MONUMENTS SUR LES TERRAINS DU PARLEMENT.

M. HACKETT :

Vu les services importants rendus au pays par feu l'honorable Thomas D'Arcy McGee, lors de l'établissement de la confédération, son grand talent et son éloquence, et surtout son patriotisme éclairé, est-ce l'intention du gouvernement d'honorer sa mémoire et par là même la population d'origine irlandaise en ce pays, en lui érigeant une statue convenable sur les terrains du parlement, comme cela a été fait pour sir John A. Macdonald, sir George Etienne Cartier et l'honorable Alexander Mackenzie ?

Le PREMIER MINISTRE : Le gouvernement se propose d'ériger sur la terrasse du parlement des monuments aux grands hommes du Canada, parmi lesquels il faut compter M. McGee.

YUKON—ROUTE D'EDMONTON.

M. CLARKE :

1. Relativement au grand courant d'émigration qui s'est dirigé en 1897 vers les placers d'or du Yukon, des communications ont-elles été reçues par le gouvernement ou par quelqu'un de ses membres, dans l'année précitée ou au cours de l'année suivante, recommandant la route d'Edmonton comme étant la meilleure voie pour arriver au Yukon ?

2. Dans l'affirmative, de qu'elles communications ont-elles été reçues ?

3. Quelle en était la nature ?

4. Quelle décision a été prise à ce sujet ?

5. Le gouvernement a-t-il fait publier une brochure donnant des renseignements sur la route d'Edmonton vers le Yukon ?

6. Le gouvernement a-t-il fait publier un avis pour avertir la population des dangers de la route en question pour les personnes inexpérimentées ?